



¹ Au 30 juin 2022. ² Les caisses locales et régionales de Crédit Mutuel Alliance Fédérale détiennent directement 87,1 % du capital social (le solde étant détenu par ACM Vie SAM et la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe) et quasiment 100 % des droits de vote. ³ Le solde étant détenu par les Fédérations de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. ⁴ Le solde étant détenu par Mutuelles Investissement. ⁵ Le solde étant détenu par les Caisses Régionales du Crédit Mutuel Normandie et du Crédit Mutuel Méditerranéen. ⁶ Filiales détenues majoritairement directement et indirectement par le CIC. ⁷ Filiale détenue à 100 % par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe. ⁸ 49 % détenus directement par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe.